

# SNJ Flash

numéro 2 – 5 février 2002

## Un départ sans doute lourd de conséquences

**Un départ est toujours aussi symbolique qu'une arrivée. Celui de Patrick Pépin de la DGAAR est significatif de plusieurs choses.**

**D'abord, qu'il apprécie autant ... France Culture que les locales : c'est un vrai homme "maison" ... tout le monde ne peut pas en dire autant.**

**Ensuite, que le réseau France Bleu, les locales et la tête de pont, se retrouvent aujourd'hui un peu orphelins. Ce départ est surtout lourd de conséquences pour le réseau. Vigilance et mobilisation sont aujourd'hui les mots d'ordre (lire texte SNJ : *Un départ symbolique*).**

**L'arrivée du futur nouveau patron de la DGAAR, elle, semble gênante. C'est François Desnoyers, DG à la Stratégie et au Développement qui est chargé de l'intérim jusqu'à l'été, la saison des mauvais coups ...**

## D.P./CE à Paris : c'est parti !

A Paris, les élections des délégués du personnel - journalistes notamment- et au CE Paris-Ile-de-France ont lieu les 12 et 13 février prochains. Le SNJ, qui détenait 2 postes sur 4, présente cette année aux suffrages des journalistes des radios nationales : Jean-Marc Four, d'Inter, Olivia Ferrandi et Christophe Lurie d'Info et Antoine Mercier de Culture/Musiques. Pour le CE, la liste emmenée par Valeria Emanuele et Jacqueline Biassette, est composée de Marc Fauvelle, Jacqueline Pétroz, Jean-Philippe Deniau, Annick Le Bihan et Claire Servajean. Ç'a d'la gueule, non ?

**Si vous êtes absent les jours des élections ou si vous travaillez la nuit, vous pouvez voter par correspondance. Si vous ne l'avez pas encore reçu, demandez votre matériel de vote au : 01.56.40.20.32 – 23.93 – 25.47**

## Histoires de calendrier

1<sup>er</sup> mai 2001 : Franck Hériot quitte la rédaction de France Inter.

1<sup>er</sup> février 2002 : Le poste qu'il a libéré n'est toujours pas pourvu.

Peut-être pour la 1<sup>ère</sup> bougie ?

## Allocation pour frais d'emplois

Venue remplacer les 30 % il y a trois ans, l'allocation pour frais d'emploi a failli être victime du passage à l'€uro. Dans un premier temps, elle avait été fixée par Bercy, à 7.600 € soit 49.853 F. Une conversion défavorable bien sûr aux journalistes, mais pas au fisc ... y'a pas de petits profits. C'était sans compter sur la vigilance du SNJ qui, après plusieurs rencontres, a même obtenu une légère revalorisation.

Cette allocation vient donc finalement d'être fixée à 7.650 € soit 50.180 F. C'est toujours 180 F de gagné ... y'a pas de petites économies. Le SNJ vous fera parvenir, comme chaque année, le mode d'emploi pour votre déclaration de revenus 2001.

## Metz ravitaillé

Un chantier pour ré-aménager le studio et installer une nouvelle console. Téléphones, ordinateurs, AFP par Open Média... Un premier anniversaire synonyme d'abondance à France Bleu Lorraine Nord. Enfin, le bail pour des nouveaux locaux plus spacieux près de la gare est "signé par les deux parties et un exemplaire de ce document est attendu au courrier" assure par écrit la direction. Il aura tout de même fallu un préavis de grève et un site officieux - <http://radio.bidouille.online.fr> - pour que Paris donne les moyens de travailler aux 16 salariés "oubliés" dans un 4 pièces de 80 m2 depuis un an.

## Le foot bientôt payant

Quel sera dans les semaines à venir l'attitude de Radio France vis à vis de la Ligue Nationale de Football ?

Les financiers du football français viennent de décider de faire payer le droit de retransmission des rencontres du prochain championnat (2002-2003), pour les radios nationales, comme pour les radios locales.

Le SNJ demande aux directions de Radio France concernées, de préciser leur position sur le dossier. C'est dans cette affaire le droit à l'information qui est jeu.

Prochain rendez-vous avec **SNJ Flash** dans ... bientôt

## Les droits d'auteurs et Internet: halte au virus !

Radio France développe actuellement de nouveaux produits journalistiques sur le Net, mais aussi sur d'autres supports, comme la téléphonie mobile ou les assistants personnels. Les programmes des différentes radios de Radio France sont diffusés sur tellement de supports différents, qu'il serait vraiment très long d'en faire la liste. Le SNJ applaudit des deux mains, il ne faudrait surtout pas que Radio France soit absent des nouveaux horizons médiatiques, mais ça ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Actuellement la direction s'assied purement et simplement sur la législation et la jurisprudence, qui nous reconnaissent le statut d'auteur. Elle tente de nous abuser en laissant entendre que le fait de nous payer un salaire lui donne le droit d'exploiter sans conditions notre copie. C'est faux : le droit de reproduction, concédé à l'employeur par le contrat de travail, est épuisé dès la première publication. Dès lors, toute publication supplémentaire, sur le Net ou ailleurs, devient une contrefaçon et des organes de presse ont déjà été condamnés pour cette raison. Actuellement Radio France réutilise tranquillement nos papiers et nos sons, et promet d'ouvrir des négociations, sans le faire. Vous en avez marre, nous aussi et le SNJ est déterminé à faire en sorte que la loi soit respectée à Radio France. Ne pensez pas qu'ils s'agisse uniquement d'un enjeu pécuniaire. Il s'agit aussi de préserver nos droits, pour que nos reportages ne soient pas piratés, amputés ou déformés, sans que nous en soyons le moins du monde informés. Soyez vigilants et prêts à vous mobiliser. Le boy-scoutisme pour Internet, c'est terminé.

## Des CDD à la pelle

Tous les mois le volant de CDD qui travaille à la présentation à France Info représente l'équivalent de 3 à 4 temps complets. Dis Monsieur France Info, tu y as pensé aux embauches ? Les CDD, eux, oui.